



Commune de PFULGRIESHEIM
Séance du 5 juillet 2019

Membres présents : M. le Maire, André JACOB, Mme et Mrs les Adjointes au Maire, Claude AFFOLTER, Liliane BAUER, Gérard DURINGER, Mmes et Mrs les conseillers municipaux, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, M. Jean-Marc HENNIG, M. Bertrand MEYER, M. Christian SCHNEIDER, Michèle MEHN et Elodie ROTH

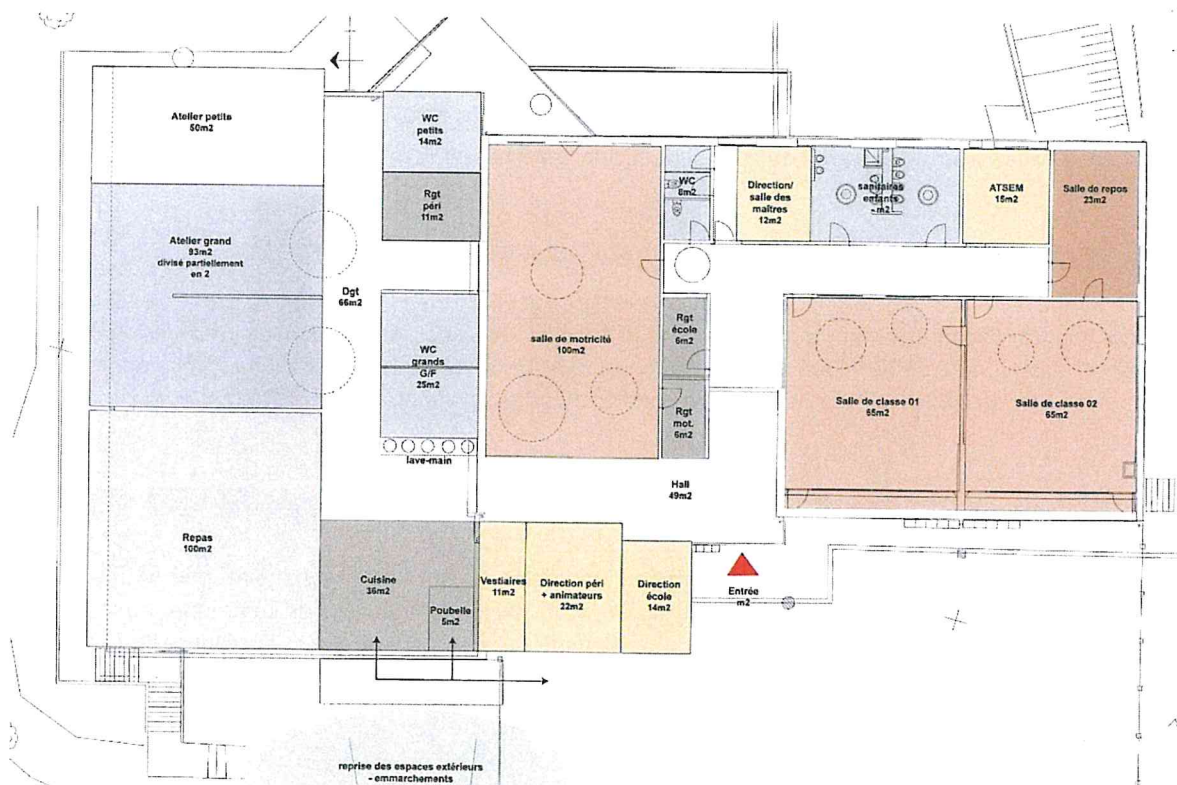
Absents excusés : Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Sébastien DURST et Mme Stéphanie MICHEL

Le procès-verbal de la séance du 7 juin 2019 est adopté.

1. TRAVAUX EN COURS

Réhabilitation de l'école maternelle et création d'un accueil périscolaire pour 65 enfants

M. le Maire présente l'étude de faisabilité réalisée par Mme Gaëlle HILBERT du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) missionnée par la commune. Sur le plan, l'espace dévolu à l'école maternelle est redistribué pour le fonctionnement de deux salles de classe avec des locaux adaptés : une salle de motricité agrandie utilisable pendant les temps scolaire et périscolaire, un bureau de direction, une salle des ATSEM, une salle de repos, des espaces de rangement, des sanitaires enfants et adultes et un espace de contrôle à côté de l'accès principal unique pour l'école et la garderie périscolaire. L'accueil périscolaire a été conçu pour 70 enfants au maximum avec deux espaces repas distinct pour les enfants de la maternelle et de l'élémentaire, un atelier pour les petits, des sanitaires enfants et adultes, la cuisine et une passerelle d'accès vers la salle de motricité. Les élus se demandent si la capacité d'accueil des nouveaux locaux (école et accueil périscolaire) sera suffisante dans les années à venir pour faire face à la demande compte-tenu de l'apport en nouveaux logements généré par la future zone à urbaniser de 8.9 ha entre Pfulgriesheim et Griesheim et du renouvellement normal des familles dans la commune. L'espace actuel est trop exigu pour rajouter une salle de classe supplémentaire, toutefois la salle de repos devra être redimensionnée pour pouvoir accueillir plus d'enfants au moment de la sieste de l'après-midi. Les élus estiment que le projet répond globalement à leurs attentes. L'enveloppe budgétaire allouée à ce projet est d'environ 2 800 000 € TTC, selon une répartition des frais de 45 % pour la commune et 55 % pour la communauté de communes du Kochersberg-Ackerland qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Des subventions au titre de la DETR 2021 sont attendues à hauteur de 30 à 40 % du montant HT de l'opération.



Travaux au cimetière communal

Le Maire présente le chiffrage prévisionnel, le plan d'aménagement provisoire et le projet de contrat de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement de la partie basse du cimetière communal établis par le bureau SFI de Strasbourg. Le conseil municipal approuve l'offre du bureau SFI de 5 486.40 € TTC qui représente 6.35 % du coût HT des travaux prévisionnels estimés à 72 000 € HT soit 84 876.60 € TTC, pour pouvoir lancer la procédure d'appel public à concurrence à la rentrée de septembre 2019 (cf délibération ci-annexée). Le plan d'avant-projet définitif sera finalisé durant l'été pour tenir compte des demandes formulées lors de la séance :

- mise en valeur paysagère du talus végétalisé situé à l'avant,
- création d'un abri pour les bacs des déchets de cimetière,
- reconfiguration de l'allée centrale débouchant sur une place conçue autour du monument situé dans la partie arrière du cimetière.

De nouveaux équipements viendront compléter ces travaux (cavernes, colombarium et jardin du souvenir). Actuellement, un relevé des tombes est en cours en Mairie en vue de créer des concessions funéraires et cinéraires dans le cimetière communal.

Travaux de voirie – réaménagement de la RD 64 rue d'Offenheim

Le bureau M2I de Wingersheim-les-quatre-bans en charge de la mission de maîtrise d'œuvre du réaménagement de la RD 64 rue d'Offenheim a réalisé un plan provisoire en adéquation avec les objectifs recherchés de sécurisation des trottoirs et des carrefours et de limitation de la vitesse des véhicules sur la RD 64, en particulier à l'entrée Ouest à l'intersection avec la rue du Mühlrain. Après examen du plan et discussions, il apparaît que le dispositif de ralentissement proposé vers l'entrée Ouest n'est pas placé en face de l'entrée de la rue du Mühlrain et que le parvis imaginé au carrefour des rues Citadelle/de la Moutarde n'est pas suffisamment sécurisé pour la circulation des enfants. Il est prévu que M. le Maire et les Adjointes rencontrent le maître d'œuvre en Mairie pour lui demander d'adapter son projet.

Travaux de voirie dans la rue de Pâques

Suite à l'achèvement des travaux sur les réseaux eau et assainissement en juin, la chaussée a été remblayée avec du concassé. A compter du 9 juillet, les Ets Jean Lefebvre, titulaires du marché pour le compte du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin, vont poser le caniveau transversal au droit de la propriété n° 3 rue de Pâques et procéder à la réfection définitive de la voirie avec des enrobés. Le reste à charge de la commune pour la réalisation du revêtement intégral de la chaussée en enrobés a été estimé à 30 240 € TTC. Le Maire informe que le devis a été validé par le SIVOM la Souffel qui passe les marchés de voirie pour le compte de la commune de Pfulgriesheim dans le cadre d'une opération sous mandat.

2. CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE AVEC LE BUREAU SFI POUR L'AMENAGEMENT DE LA PARTIE BASSE DU CIMETIERE

Ce point fait l'objet d'une délibération de principe permettant d'acter le recours à un maître d'œuvre dans le cadre de l'opération, le Maire ayant délégué au conseil municipal pour passer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant.

3. SUBVENTION POUR L'ACHEMINEMENT D'UN CONTENEUR A VETEMENTS AU SENEGAL

Le Maire donne lecture d'une demande de subvention faite par M. Florian DURINGER au profit de l'association Waato Siita pour financer l'acheminement d'un conteneur au Sénégal, opération dans laquelle l'intéressé a pris une part très importante. L'assemblée décide d'apporter un soutien financier de 400 € à l'association en récompense de l'investissement de M. Florian DURINGER. La délibération correspondante est adoptée à l'unanimité.

4. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE 10^e ANNIVERSAIRE DU RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DE WIWERSHEIM

Ce point est rajouté à l'ordre du jour après accord de l'assemblée. Le RAM de Wiwersheim sollicite une aide financière exceptionnelle auprès de l'ensemble des communes membres de la communauté de communes du Kochersberg pour organiser le 10^e anniversaire du fonctionnement de la structure et consolider leur projet d'animation. Etant donné que la gestion du RAM relève de la compétence intercommunale, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

5. BIC DE JUILLET

Le Maire informe qu'il a délivré le bon-à-tirer pour l'impression du bulletin d'information communal le 3 juillet en vue de sa distribution pour le 14 juillet.

6. DIVERS

Demande de dommages et intérêts pour travaux publics

Suite à l'audience du 4 juin au Tribunal Administratif de Strasbourg, la requête présentée par le garage Clemente Automobile en vue d'obtenir de la commune des dommages et intérêts de travaux publics a été rejetée par jugement du 2 juillet 2019.

Partenariat financier avec le Conseil départemental pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'habitat ancien

Pour mémoire, la commune de Pfulgriesheim a adhéré individuellement au dispositif mis en place par le Conseil départemental du Bas-Rhin pour soutenir financièrement les projets de réhabilitation de l'habitat ayant une valeur patrimoniale (cf délibération du 26 avril 2019).

En parallèle, la communauté de commune de Kochersberg-Ackerland s'est engagée dans la même démarche pour l'ensemble de ses communes membres, par délibération du 27 juin 2019. En conséquence, les soutiens financiers seront attribués par la Communauté de communes, pour chaque projet éligible au dispositif entrepris sur le territoire intercommunal, selon une répartition des montants à part égale entre la commune concernée et l'intercommunalité. Le montant des participations communales seront calculées et décomptées de l'allocation de compensation versée annuellement aux communes pour compenser la perte de la fiscalité professionnelle perçue en direct par l'intercommunalité.

Dans ces conditions, le maintien de la délibération prise à titre individuel par la commune de Pfulgriesheim entraînerait un doublement des aides. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide donc de retirer la délibération du 26 avril 2019 d'adhésion au dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial du Conseil départemental du Bas-Rhin.

Déclarations d'intention d'aliéner

Le Maire informe l'assemblée de la cession de deux propriétés dans la commune, au n° 11 rue d'Offenheim, et au 1a rue du Milieu (grange), pour lesquelles une déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en Mairie.

Coulées de boue

Suite à l'orage du 20 juin, une coulée de boue a affecté le terrain du 20 rue du Heuberg. Le Maire propose de rencontrer le référent du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) en charge de la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations (GEMAPI) pour trouver des solutions pour consolider le dispositif d'enherbement actuel mis en place à l'arrière de la parcelle.

Toujours sur cette thématique, le Maire expose que le bureau ARTELIA mandaté par le SDEA mène une étude sur le territoire intercommunal pour définir l'emplacement de sites potentiels pour la mise en place d'ouvrages de rétention d'eau (barrages) pour limiter les risques de coulées de boue et d'inondation dans le périmètre du bassin versant de la Souffel. Un ouvrage de ce type est prévu au Nord de Truchtersheim sur le Leisbach pour limiter le débit des eaux vers les communes en aval, en cas de crue. Ce projet est estimé à 10 millions d'euros.

Extension du réseau de fibre optique le long de la RD31 jusqu'à l'antenne de téléphonie mobile vers Pfettisheim

Dans ce dossier, la société FREE projette de raccorder l'antenne de téléphonie mobile située sur le site de la porcherie de M. Claude ROTH par câble en fibre optique pour optimiser le réseau 4G, et de poser trois fourreaux en souterrain à partir de la chambre Orange au pied de l'escalier du côté du terrain de football, le long de la RD31 jusqu'à l'antenne. La commune souhaite financer la pose d'un 4^e fourreau et les équipements (chambres) à mettre à disposition d'un éventuel opérateur en contrepartie d'une participation financière. Toutefois, le devis actuel de près de 7 000 € HT pour la pose de 725 ml de gaine est jugé trop onéreux et fera l'objet d'une renégociation avec l'opérateur.

Notification d'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2019 pour le projet de remplacement du parc des luminaires boule

En séance du 7 juin dernier, l'attribution « officielle » d'une subvention de 7 500 € pour ce projet avait été annoncée. Entretemps, la notification officielle est parvenue en Mairie en date du 28 juin 2019. La procédure de marché sera lancée à l'automne.

Enquête publique relative au classement des terres agricoles dans le cadre du remembrement

Le Maire annonce la tenue d'une seconde enquête publique dans le cadre de la procédure de remembrement concernant le classement des terres agricoles du secteur regroupant les communes de Truchtersheim, Lampertheim, Pfulgriesheim et Schnersheim qui aura lieu du 2 septembre au 3 octobre 2019.

Grille d'avaloir bruyante devant le n° 25 rue Principale

Malgré l'intervention de la société COLAS qui a procédé au remplacement de la grille d'avaloir bruyante devant le n° 25 rue Principale, la problématique des nuisances sonores est toujours la même. A ce jour, le problème reste sans solution.

TOUR DE TABLE

Mme Elodie ROTH secrétaire de l'association La Cabane des Acacias sollicite l'aide des conseillers municipaux pour l'organisation du 10^e anniversaire de l'existence de la garderie périscolaire, samedi matin 14 septembre 2019.

Elle signale également que le marquage au sol pour matérialiser les emplacements de stationnement dans la rue du Langgarten provoque un ralentissement de la circulation automobile aux heures de pointe.

Elle signale également un coffret France Télécom à remplacer dans la rue de la Moutarde.

M. Paul LOSSEL rappelle que les enrobés du chemin du Kühacker se sont affaîssés sur 100 m environ du côté du terrain de tennis. Les travaux de reprise des enrobés devraient être effectués par l'Electricité de Strasbourg suite aux travaux d'enfouissement du réseau BT dans le chemin. Une relance sera faite par le secrétariat de Mairie. Par ailleurs, M. LOSSEL souhaiterait que la commune procède au remplacement du filet du terrain de tennis.

M. Bertrand MEYER annonce la fermeture de la RD 41 entre Stutzheim et Oberhausbergen pendant 6 semaines à compter du 05 août 2019. De façon générale, les administrés sont invités à consulter le site www.contournement-ouest-strasbourg.fr, et la rubrique « préparer mon trajet avec le bulletin de circulation » pour anticiper les perturbations sur le réseau routier et autoroutier.

M. Gérard DURINGER, Adjoint au Maire, a assisté à la réunion de suivi des engagements de l'Etat dans le cadre de la construction de l'autoroute du COS du 4 juillet en Préfecture. Sur 126 engagements pris par l'Etat, 26 ont été réalisés à ce jour par ARCOS et 8 par la SANEF. Le tableau récapitulatif est tenu à disposition de l'assemblée.

Mme Liliane BAUER rapporte, à la demande de M. Sébastien DURST absent ce soir, que les places de parking à côté de la boulangerie sont occupées par des véhicules en stationnement permanent. Une solution simple pourrait être apportée à cette problématique avec la création d'une zone bleue. Aucune décision n'est prise à ce sujet.

Mme BAUER, Adjointe aux affaires scolaires, qui représente également la commune lors des réunions du Conseil d'Administration du Collège de la Souffel, annonce que 100 % des collégiens issus des classes de 3^e ont été admis dans le lycée de leur choix (Marcel Rudloff ou Fustel de Coulanges).

M. Claude AFFOLTER rappelle que la société Est Arro interviendra après le 15 juillet pour installer le système d'arrosage automatique du terrain de football et la pompe dans le puits d'arrosage.

La date du prochain conseil municipal est modifiée et aura lieu le vendredi 6 septembre 2019 à 20 h, au lieu du mardi 3 septembre à 20 h. Une information sera faite aux conseillers municipaux absents.

Le séance est levée à 22 h 50.